

la formule
arrêté
général
impôts

67^a 58

(L) (J. H. 61211) Mar-1958

Formalité de publicité

Taxes :	2,50
Salaires :	1,00

du 20 OCT 1960
Vol. 3618 n° 5

Dépôt	Vol. n° 2295
-------	--------------

1.10.1960
notif. 1/11

PARDEVANT Maître Jean DETROYE,
Notaire à Paris soussigné.

A CO. PARU :

Monsieur Pierre BONVAT, clerc de
Notaire, demeurant à Paris, Place Saint
Michel, numéro 6.

LEQUEL a, par ces présentes, dépo-
sé à Maître DETROYE, Notaire soussigné, et
l'a requis de mettre au rang de ses minutes
afin d'en assurer la conservation et pour
qu'il en soit délivré tous extraits et ex-
péditions quand et à qui il appartiendra.

L'original d'un acte sous signatu-
res privées en date à PARIS, ALGER et WAT-
TRELLOS, des vingt mai, onze juin et trente
juin mil neuf cent soixante, non encore re-
gistré, mais qui le sera en même temps
que les présentes, contenant reconnaissance
par tous les co-proprétaires de l'immeuble
sis à PARIS, 9 bis rue VICTOR Galez, du nu-
mérotagé des différentes parties audit im-
meuble, pour satisfaire aux prescriptions
de l'article 71 C, 1 du décret du sept Jan-
vier mil neuf cent cinquante-neuf.

Lequel acte est demeuré ci-annexé
après mention.

Les présentes et son annexe seront
publiées au deuxième bureau des hypothèques
de la Seine, et à cet effet tous pouvoirs
sont donnés au porteur d'une expédition des
présentes.

Mention des présentes est consentie
partout où besoin sera.

DOIT ACTE.-

Fait et passé à PARIS, Place Saint
Michel, numéro 6.

En l'Etude de Maître DETROYE, No-
taire soussigné.

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE.

Le trente MIN.

Et lecture faite le comparant a
signé avec le Notaire.

Suivent les signatures.

Ensuite est écrit :

Enregistré à PARIS, dixième notai-
res, le quatre juillet mil neuf cent soixan-
te.

Folio 22. Bordereau 1.550/13.

T: 2,50 -
S: 1 -

A

16

66 15 11 -

Reçu dix nouveaux francs.
Signé VIALLARD.
Suit la teneur des annexes.
PREMIERE ANNEXE.-
LES SOUSSIGNES :

1°- Madame Germaine Berthe Léonie COUPOT, sans profession, divorcée en premières noces de Monsieur Emile René JANET, veuve en secondes noces de Monsieur Henri Jean MICHEL, et épouse en troisièmes noces de Monsieur Claude Jean COQUEREL, avec lequel elle demeure à PARIS, quai Voltaire numéro 25.

2°- Monsieur Georges GIOVANNONI, demeurant à ALGER (Algérie) rue Bedeau numéro 5.

3°- Mademoiselle Jacqueline Alexandra Jeanne DENIER demeurant à PARIS, rue Victor Gelez numéro 9 bis.

4°- Monsieur René DELMARRE, demeurant à WATTRELOS (Nord) rue Leruste numéro 27.

5°- Madame SAGOT Adélaïde avec lequel elle demeure à PARIS, rue Victor Gelez numéro 9 bis.

6°- Madame Marie UROIN, épouse de Monsieur Costa TZANTZIS avec lequel elle demeure à PARIS, rue Victor Gelez numéro 9 bis.

7°- Et Madame FERRANDIER Jeanne, épouse de Monsieur BUGIEL Jean, avec lequel elle demeure à PARIS, rue Victor Gelez numéro 9 bis.

Agissant en qualité de seuls co-propriétaires de l'immeuble situé à PARIS (onzième arrondissement) rue Victor Gelez numéro 9 bis, d'une contenance de cent six mètres carrés cinquante huit décimètres carrés environ soumis au régime de la co-propriété ainsi qu'il résulte du règlement de co-propriété de l'immeuble établi suivant acte reçu par Maître DETROYE, Notaire à Paris, le vingt-six novembre mil neuf cent quarante-sept, dont une expédition a été publiée au deuxième bureau des hypothèques de la Seine, le dix-neuf décembre mil neuf cent quarante-sept, volume 1164 numéro 27.

LESQUELS ont, par ces présentes, déclaré et reconnu que les différents locaux privés formant la division de l'immeuble situé à PARIS (onzième arrondissement) rue Victor Gelez numéro 9 bis, portent les numéros de lots suivants :

1°- Rez-de-chaussée et cave numéro un (Monsieur GIOVANNONI).....	LOT N° 1
2°- Premier étage gauche et cave numéro deux (Madame COQUEREL).....	LOT N° 2
3°- Premier étage droite et cave numéro trois (Madame COQUEREL).....	LOT N° 3
4°- Deuxième étage gauche et cave numéro quatre (Mademoiselle DENIER).....	LOT N° 4
5°- Deuxième étage droite et cave numéro cinq (Madame COQUEREL).....	LOT N° 5
6°- Troisième étage gauche et cave numéro six (Madame COQUEREL).....	LOT N° 6
7°- Troisième étage droite et cave numéro 7 (Monsieur DELMARRE).....	LOT N° 7
8°- Quatrième étage gauche et cave numéro 8 (Madame SAGOT).....	LOT N° 8

- 9°- quatrième étage droite et cave numéro neuf (Madame TZANTZIS)..... LOT N° 9
- 10°- Cinquième étage gauche et cave numéro dix (Madame BUGIÉL)..... LOT N°10
- 11°- cinquième étage droite et cave numéro onze (Madame BUGIÉL)..... LOT N°11

Une expédition des présentes sera publiée au deuxième bureau des hypothèques de la Seine et, à cet effet, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition.

Mention des présentes est consentie partout où besoin sera.

Les frais des présentes seront supportés par la copropriété.

Fait à PARIS, ALGER et NATIRELOS, les vingt mai, onze et trente juin.

Lu et approuvé. Signé DENIER. Lu et approuvé signé SAGOT

Lu et approuvé. Signé Germaine COQUEREL

Lu et approuvé. Signé DELMARRE

Lu et approuvé. Signé TZANTZIS

Lu et approuvé. Signé GIOVANNONI

En marge est écrit :

Annexé à la minute d'un acte reçu par le Notaire boussigné, le trente juin mil neuf cent soixante.

DEUXIEME ANNEXE

Suit la teneur littérale du tableau prévu par le décret du sept janvier mil neuf cent cinquante-neuf, article 71-2.

Immeuble sis à PARIS, 11° arr. rue Victor Gelez, n° 9 bis, élevé sur Caves d'un rez-de-chaussée et de 5 étages carrés, d'une contenance de 108 m² 58 dm²

lot	ment	batim	esca	lier	étage	nature	du	cave	part	quote	nom des Propriétaires
:	:	:	:	:	:	lot	:	:	Ppté	:	M
:	:	:	:	:	:	:	:	:	du sol	:	
1	unique	uniqu	r. sh.	appart	1				70		GIOVANNONI Georges
2	"	"	1er g.	"	2				108		COUOT ép. COQUEREL
3	"	"	1er d.	"	3				74		" "
4	"	"	2èmeg	"	4				111		Mlle DENIER
5	"	"	2èmed	"	5				76		COUOT ép. COQUEREL
6	"	"	3èmeg	"	6				111		" "
7	"	"	3èmed	"	7				76		René DELMARRE
8	"	"	4èmeg	"	8				111		Adélaïde SAGOT
9	"	"	4èmed	"	9				76		UROIN ép. TZANTZIS
10	"	"	5èmeg	"	10				111		FERRANDIER ép. BUGIÉL
11	"	"	5èmed	"	11				76		" "

T. 000°

Annexé à l'original d'un acte sous seing privé en date à Paris, Alger et Wattrelos des vingt mai, onze et trente juin mil neuf cent soixante.

Signé : DETROYE.

Le soussigné, Maître DETROME, Notaire à PARIS, 6 Place Saint Michel, certifie la présente copie exactement collationnée et conforme à la minute et à l'expédition destinée à recevoir la mention de publication, ne contenant aucun renvoi ni mot nul.

Il certifie, en outre, que l'identité complète des parties dénommées dans le présent document telle qu'elle figure en tête et à la suite de leur nom, lui a été régulièrement justifiée.

Detr.